

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE MERY SUR MARNE
COMPTE-RENDU N° 02/18 DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 6 AVRIL 2018

Sous la présidence de Mr Jean-Pierre CLEMENT, Maire, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 6 Avril 2018 à 20 heures 30.

Conseillers présents : Mmes BOURREAU Isabel, MAFFLARD Michelle Adjointes, Mmes AMBROZY Brigitte, GAUDEFROY Laure, LAURENT Sandrine, Mrs CANIPELLE Williams, CRESSON Réjean, DROLLER Yves et LIENART Pierre.

Absents excusés : Mme CADET Danielle représentée par Mr CLEMENT Jean-Pierre
 Mr CATINAT Franck représenté par Mme LAURENT Sandrine
 Mme SILVERIO Christine et Mr PILLON Jean-François

Secrétaire de séance : Mme LAURENT Sandrine

Approbation du compte-rendu du 12 Mars 2018.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR

Délibération 04/18 :

Monsieur CLEMENT, Maire communique au Conseil Municipal les résultats du Compte de Gestion du Receveur Municipal pour la Commune.

Considérant que le compte de gestion est exact, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Délibération 05/18 :

Hors de la présence du Maire, sous la présidence de Mme Michelle MAFFLARD, adjointe, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve et vote le compte administratif 2017 de la commune, faisant ressortir un excédent qui se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Exercice	Résultat reporté	CLOTURE
Dépenses	348 374,46 €		
Recettes	438 377,67 €		
Total	90 003,21 €	247 736,92 €	337 740,13 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Exercice	Résultat reporté	CLOTURE
Dépenses	106 744,10 €		
Recettes	149 244,99 €		
Total	42 500,89 €	72 242,83 €	114 743,72 €

Soit un excédent en résultat de clôture de **452 483,85 €**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

Délibération 06/18 :

Résultat de fonctionnement N – 1

Résultat de l'exercice	90 003,21 €
Résultat antérieur reporté	247 736,92 €
Résultat à affecter	337 740,13 €

Solde d'exécution d'Investissement N – 1

D 001 (Besoin de financement)	0,00 €
R 001 (Excédent de financement)	114 743,72 €

AFFECTATION

1) Affectation en réserve R 1068 en Investissement	50 000,00 €
2) Reports en fonctionnement R 002	287 740,13 €

VOTE DES 3 TAXES

Délibération 07/18 :

Suite à la fusion entre le Pays de Coulommiers et le Pays Fertois, la part départementale perçue par la commune pour la Taxe d' Habitation sera désormais perçue par la Communauté d'agglomération. Le produit correspondant sera reversé à la commune sous la forme d'une allocation compensatrice.

Le taux communal de la Taxe d' Habitation de 14 % a été recalculé par les services fiscaux pour un taux « débasé » à 7,54 %. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de ne pas augmenter les impôts locaux pour 2017, les taux d'imposition seront donc de :

Taxe d'Habitation	7,54 %
Taxe Foncière (bâti)	15,34 %
Taxe Foncière (non bâti)	38,55 %

VOTE DU BUDGET UNIQUE 2018

Délibération 08/18 :

Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions de son Président et examine, par chapitre et par article, les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année 2018.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité le Budget Unique qui s'équilibre ainsi :

Section de Fonctionnement - Dépenses et Recettes	:	644 500,00 €
Section d'Investissement - Dépenses et Recettes	:	328 293,00 €

VOTE DES SUBVENTIONS :

Après délibération du Conseil, à l'unanimité, il est voté les subventions suivantes :

Coopérative scolaire :	1 000 €
Méry Animation :	1 000 €
Club informatique :	400 € pour le remboursement des factures ORANGE réglées par le club

AFFAIRES DIVERSES

Les travaux d'assainissement sont terminés, l'entreprise WIAME réalisera un bicouche sur les tranchées assainissement en attendant une reprise totale de la chaussée cet été.

Création des coussins berlinois aux écluses Route Jean de la Fontaine : La Route Départementale sera totalement fermée du Chemin des Sables (côté Nanteuil / Sâacy) jusqu'au panneau MERY SUR MARNE côté Luzancy mercredi 11 avril 2018 de 8 Heures à 17 Heures. La Grande Rue sera également fermée au niveau de la Place du Calvaire.

La route Jean de la Fontaine sera réouverte le 14 avril et la remise en état de la rue du Bac est programmée pour la semaine du 16 au 20 avril 2018.

TRAVAUX PROGRAMMES EN 2018

- Terminer les travaux de voirie Route Jean de la Fontaine et de la Grande Rue interrompus par les travaux d'assainissement RD 402.
- Réalisation au 2ème semestre de la sécurisation de la RD 80E (Routes de Courcelles et de Sainte-Aulde) consistant en ralentisseurs de type écluse double pour un montant de 41 867,20 € H.T. Accord subvention F.E.R de 13 211,80 €.
- Amélioration de l'éclairage public Route de Sainte-Aulde pour un montant de 9 321,82 € H.T et Route Jean de la Fontaine pour un montant de 7 213,70 € H.T - remplacement de l'éclairage actuel par des LED. Accord des subventions du SDESM de 4 660,91 € et 3 606,85 €.
- Mise en accessibilité de la Mairie.

P.L.U : L'enquête publique s'est terminée le 30 Mars. Mr CHAFFARD, commissaire enquêteur a établi un Procès-verbal de synthèse des observations relevées lors de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Méry sur Marne. Une réunion de la commission de P.L.U avec Mme DEVORSINE du cabinet GEOGRAM est prévue prochainement.

Poubelles : Suite à l'adhésion de la commune au SMICTOM de la région de Coulommiers, chaque foyer se verra doté de bacs individuels spécifiques équipés d'une puce électronique, (bac gris) pour la collecte des ordures ménagères, (bac jaune) pour les recyclables et (bac vert) pour la collecte des végétaux.
La société SCHAFER effectuera dès avril une enquête auprès des habitants pour définir le volume et le nombre de bacs nécessaires par foyer.

Méry Animation : Le Maire donne lecture du programme :

20 Mai : Ballade Inter-villages au départ de Méry suivie d'un pique-nique au parc des Glycines.

23 et 24 Juin : Fête de la Saint Jean (animations, chants autour du feu, déjeuner champêtre le dimanche...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40.

La secrétaire de séance
S. LAURENT